Recommandations

Règles des 3B et 3J

- Le préleveur est seul responsable du prélèvement même s'il se fait aider dans le geste (je prépare, je prélève, j'identifie et vérifie).
- Le préleveur doit préparer son prélèvement : étiquettes, bon(s) de prescription, tubes et autres contenants.
- Items obligatoires devant figurer sur les étiquettes :
  - Nom de naissance
  - Nom (usuel, prénom, date de naissance, sexe
  - Temps s'il s'agit d'un test dynamique (ex : T0 +T60 + T120….)
  - N°IPP ou d'hospitalisation en milieu hospitalier
- La prescription est nominative (bon ou ordonnance) elle doit être identifiée au nom du patient avant le prélèvement.
- C'est le préleveur qui identifie les échantillons juste après le prélèvement et vérifie l'identité. Il précise la date et l'heure du prélèvement sur le bon de demande.
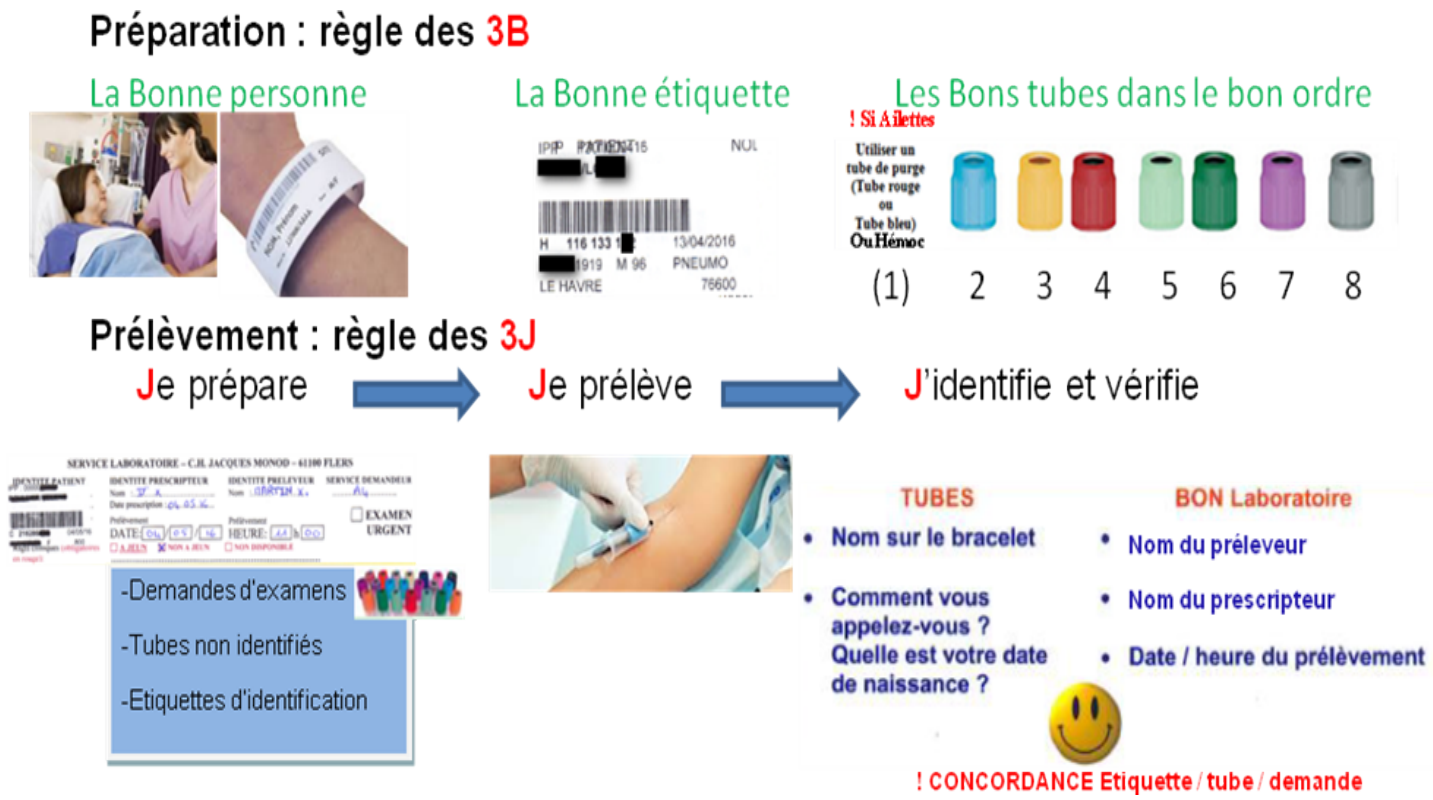
Réalisation du prélèvement